FARMOR
CRÉATEUR DE PREMIERS SECOURS

FICHE TECHNIQUE

Gilet haute visibilité de signalisation Homologué CE EN 471

Gamme **Spécifiques**

RÉFÉRENCE : **GIL 7061 FL**

ARTICLE

DESCRIPTION

- 2 bandes rétro réfléchissantes
- Taille variable

Équipement obligatoire depuis le 01 Juillet 2008 dans tous les véhicules sous peine d'une contravention de 4ème classe.

Les informations contenues dans cette notice sont l'expression la plus exacte et la plus précise possible de nos connaissances actuelles. Elles ne sont données toutefois qu'à titre indicatif. Ces informations ne sauraient impliquer une garantie de notre part.

SARL au capital 10.000€ RCS ORLEANS 448 174 037 - Siret 44817403700037 - APE 4649Z TVA intracommunautaire : FR 79 448 174 037 | Photo non contractuelle